



## POSSIBILITES-CARRIERE | CAREER OPPORTUNITIES

### DESCRIPTION DE POSTE : DIRECTEUR/DIRECTRICE DU PERFECTIONNEMENT DU CORPS PROFESSORAL

<b>Titre du poste</b>	Directeur/Directrice du perfectionnement du corps professoral
<b>Faculté</b>	Médecine
<b>Département</b>	Médecine familiale
<b>Nommé(e) par</b>	Directrice du Département de médecine familiale
<b>Durée du mandat</b>	Trois (3) ans
<b>Poste relevant de</b>	Directrice du Département de médecine familiale
<b>Engagement</b>	0,5 jour/semaine

#### Qualifications

- Médecin de famille, certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC)
- Permis d'exercice valide en Ontario
- Au moins cinq années d'expérience clinique
- Solides compétences en leadership, en animation, et relationnelles
- Compétences manifestes en français et en anglais

#### Description du portefeuille

Supervise le programme de perfectionnement du corps professoral au sein du Département de médecine familiale (DMF) qui fait la promotion du rôle exhaustif des enseignants-cliniciens, des éducateurs en médecine, et des chercheurs et permet à tous les membres du corps professoral d'améliorer et de développer leurs compétences. Le directeur/la directrice du perfectionnement du corps professoral encouragera le développement des membres du corps professoral du DMF, tant sur le plan professionnel que personnel.

#### Responsabilités particulières

- Organiser au moins deux demi-journées de perfectionnement du corps professoral par année et animer la séance d'orientation « Pour bien enseigner 1 » pour les nouveaux professeurs, et les séances « Pour bien enseigner 2 et 3 », au besoin.
- Promouvoir le rôle des enseignants et aider les enseignants du DMF à développer et approfondir leurs compétences en enseignement scientifique et sur la science de l'enseignement.
- Mettre sur pied un programme de perfectionnement du corps professoral afin de satisfaire aux exigences d'agrément du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC).
- Évaluer sur une base continue la nécessité de créer de nouvelles initiatives de perfectionnement du corps professoral et de mettre à jour les offres de perfectionnement du corps professoral récurrentes de sorte qu'elles soient actualisées et conformes aux politiques du DMF.
- Superviser le développement, l'organisation et la diffusion d'un cursus de perfectionnement du corps professoral pertinent qui répond aux besoins identifiés par les membres du corps professoral du DMF et cadre avec le plan stratégique.
- Présider le Groupe consultatif sur le perfectionnement du corps professoral et veiller à ce que



## POSSIBILITES-CARRIERE | CAREER OPPORTUNITIES

l'adhésion soit à jour et que tous les sites d'enseignement soient représentés.

- Veiller à ce que les activités de perfectionnement du corps professoral soient accessibles à tous les intervenants, anglophones, et francophones, en mettant en œuvre des stratégies de prestation appropriées afin de faciliter des pratiques d'enseignements fondées sur des données probantes.
- Assurer la liaison avec le vice-doyen du développement professionnel continu à la Faculté de médecine et travailler en étroite collaboration avec la directrice et l'Équipe supérieure de leadership (ÉSL) pour répondre aux besoins des différents intervenants au sein du DMF.

### Soutien administratif

Le directeur/La directrice du perfectionnement du corps professoral bénéficiera des mesures de soutien suivantes :

- Le directeur/la directrice du perfectionnement du corps professoral pourra communiquer avec le/la gestionnaire des Affaires professorales et du Perfectionnement du corps professoral pour obtenir un soutien à l'organisation, la planification, l'établissement du budget ou l'établissement du calendrier pour des événements et/ou programmes, ainsi que pour assurer la comptabilisation des crédits Mainpro et l'évaluation des programmes.
- Si la participation au FMF est requise, le DMF couvrira les frais de participation, jusqu'à un maximum de 2 500 \$ par année.
- La participation à toute autre conférence dans le cadre de ce rôle doit être autorisée par la directrice.

### Membre de comités

**Président(e) :** Groupe consultatif sur le perfectionnement du corps professoral de la Faculté de médecine

### Membre :

- Département de médecine familiale, Groupe de travail sur les études postdoctorales
- Comité consultatif du département (CCD)
- Comité du personnel enseignant du département (CPED)

### Comment soumettre sa candidature :

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation à: [hrdfm@uottawa.ca](mailto:hrdfm@uottawa.ca)

Aux soins de : Dre Clare Liddy, Directrice - Département de médecine familiale

Date limite pour présenter sa candidature: **vendredi 5 janvier 2024**